



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 074-257401729-20240227-D2024_02_09-DE



DELIBERATION

2024 02 09

Séance du mardi 27 février 2024 à 18h15 dans la salle les morènes à la CC Genevois

Présidente : METRAL Christelle

Date de convocation : 20/02/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 17

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, GILET Laurent, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, PUGIN André, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian.

Excusés : BOGET Alain (Suppléant), LAVOREL Joëlle, VINCENT Carole (Suppléante)

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick
SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : MODIFICATION TEMPORAIRE TARIFICATION REDEVANCE SEJOUR SUR L'AIRE D'ANNEMASSE.

Lors de la mise en service, il y a eu plusieurs difficultés, telles que le chauffe-eau et la pression d'eau, qui ont causé des désagréments et des conflits sur l'aire. La Présidente propose de réduire temporairement le tarif de l'aire à un tarif de 4.00€ par jour par emplacement.

Le comité syndical, par 17 voix pour 0 voix contre et 0 abstention,
APPROUVE, la modification de tarif pour l'aire des Bois de Rosses à Annemasse.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL

